

Le Conseil départemental de la Creuse recrute

Sa/son Technicien(nne)



Et si vous posiez
votre bureau au vert ?

Le Conseil départemental de la Creuse développe des politiques innovantes visant à faire de ce territoire rural et préservé, un modèle d'attractivité et de bien-vivre.

Résolument inscrit dans une démarche de modernisation, le Conseil départemental se veut être une collectivité :

> **SOLIDAIRE**, au service des autres et des territoires.

> **RESPONSABLE**, engagée dans le développement durable.

> **INNOVANTE**, tournée vers le collectif.

Une collectivité porteuse de projets tournés vers l'innovation, où chaque agent peut être intrapreneur.

SERVICE D'AFFECTION

Pôle Cohésion des Territoires Direction des Ressources Naturelles et des Transitions.
Mission Milieux Aquatiques

RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE

GUÉRET

POSITION HIERARCHIQUE

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable assistance technique mission milieux aquatiques

CADRE D'INTERVENTION

Le Département de la Creuse a la particularité d'être situé en tête de bassin versant doté de nombreuses rivières de premières catégories et de zones humides. Il dispose d'un réseau hydrographique dense (environ 500 km de rivière) et de 3 rivières d'exception labellisées « Site Rivières Sauvages ». Le Conseil Départemental de la Creuse mets en œuvre depuis 2010 une politique départementale active en matière de restauration des milieux aquatiques (issue du Schéma Départemental de Gestion des Milieux Aquatiques de la Creuse et de son plan d'actions 2024-2028). Le service milieux aquatiques qui est chargé de cette mission, est organisé en cellule ASTER (Animation et Suivi Technique à l'Entretien des Rivières) grâce à une convention de partenariat signée avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Cette cellule intervient auprès de l'ensemble des structures qui disposent de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), des partenaires techniques et institutionnels en vue de contribuer à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau et de satisfaire les usages de l'eau. Une action emblématique de préservation des milieux aquatiques est également assurée avec le pilotage du label « Site Rivières Sauvages » qui a été décerné au Conseil Départemental en 2016 puis en 2022 sur 3 rivières Creusoises (La Gioune, le Cubayne et le Pic).

MISSIONS

Le technicien milieux aquatiques met en œuvre à l'échelle départementale ou sur son secteur géographique d'intervention :

- Les actions définies dans la politique départementale en matière de gestion des milieux aquatiques (issue du Schéma Départemental de Gestion des Milieux Aquatiques de la Creuse et de son plan d'actions 2024-2028).
- Une animation dans le domaine des milieux aquatiques.
- Il participe aux différents COTECH (Comité Technique) et COPIL (Comité de Pilotage) inhérents aux outils de gestion territoriale.
- Il instruit et suit les dossiers de demande de subventions.
- Il participe aux études internes et aux projets portés par le service.
- Il contribue à l'élaboration des différents outils de suivi, tableaux de bord, bilans annuels du service.
- Il intervient sur le volet milieux aquatiques de l'observatoire départemental de l'eau 23.
- Il participe à l'élaboration des procédures internes et au suivi du budget.
- Il assure une action spécifique pédagogique auprès du jeune public dans le cadre du label « Site Rivières Sauvages ».

COMPENCES ATTENDUES

Connaissances :

- Connaissances techniques du fonctionnement des hydrosystèmes continentaux,
- Maîtrise des fondamentaux sur le fonctionnement des milieux aquatiques, les techniques de restauration des rivières, la qualité de l'eau, les zones humides et les étangs,
- Connaissance de la réglementation concernant les milieux aquatiques,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,

Savoir Faire :

- Bonne maîtrise des outils informatiques (logiciels de bureautiques, SIG, QGIS, Office365..),
- Capacité rédactionnelle et de synthèse,
- Rigoureux et organisé dans le travail effectué,
- Aptitude à produire un travail fini dans le respect des délais.

Savoir être :

- Sens du contact et de la pédagogie avec le jeune public pour intervenir en milieu naturel sur un projet scolaire de cycle 3 (accueil d'élèves et de l'enseignant),
- Autonome, organisé et ayant une capacité à travailler en équipe,
- Aptitudes à animer des réunions,
- Capacité à rendre compte (remontée de l'information vers sa hiérarchie...),
- Sens du dialogue, de la diplomatie et de la médiation,
- Capacité d'adaptation,
- Sens de l'intérêt général,

PROFIL RECHERCHÉ

- Capacités physiques à effectuer des relevés d'informations sur le terrain et des visites de chantier,
- Permis B indispensable.

- Titulaire d'un diplôme BAC + 3 minimum, de formation scientifique dans le domaine de l'environnement, de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ou des espaces naturels,
- Une expérience professionnelle dans le domaine sera appréciée.

MODE DE RECRUTEMENT

Catégorie B & C

Par voie de mutation ou inscription sur liste d'aptitude.

Par voie de détachement, fonctionnaire de l'Etat dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux Techniciens territoriaux, techniciens paramédicaux territoriaux, agents de maîtrise territoriaux, adjoints techniques territoriaux (tous grades).

(tous grades).

POUR POSTULER

Les candidatures (lettre de motivation, C.V, dernier arrêté de situation administrative, copie des diplômes, copie du permis de conduire), sont à transmettre soit par voie postale à :

Mme LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE

D.R.H.

B.P. 250

23011 GUERET Cedex

Soit par mail : cg23emploi@creuse.fr

TÉLÉTRAVAIL

OUI

FIN DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le 31 juillet 2025

CONTACT

Renseignements auprès de la DRH - Tel : 05 44 30 29 41

la CREUSE
e Département